

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 24 (1886)  
**Heft:** 38

**Artikel:** Une revanche pacifique  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189427>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Et si, à cette occasion, vous pouviez indiquer d'où provient cette autre locution : *Un coup de Jarnac*, je crois que vous feriez plaisir à de nombreux lecteurs.

*Un abonné.*

Nous nous empressons de satisfaire au désir exprimé dans les lignes qui précèdent, quoique l'origine de ces deux locutions soit très probablement connue de bon nombre de nos lecteurs :

*Le quart d'heure de Rabelais* indique, comme on le sait, le moment quelquefois embarrassant où il faut payer son écot, délier les cordons de sa bourse et, par extension, tout moment fâcheux et désagréable. Quant à son origine, voici ce que dit la tradition :

Rabelais revenait de Rome et passait par Lyon, où il se trouva retenu dans une auberge faute d'argent. Afin de pouvoir continuer sa route sur Paris et sortir de cet embarras, passé en proverbe sous le nom de *quart d'heure de Rabelais*, il imagina un singulier stratagème. Dans un endroit apparent de sa chambre, il déposa de petits paquets sur lesquels il avait écrit : *Poison pour le roi, poison pour la reine, poison pour le dauphin*. L'hôte, épouvanté de cette découverte, courut prévenir les autorités de Lyon, qui firent conduire à Paris ce grand criminel, escorté par la maréchaussée. On le traita néanmoins comme un prisonnier de distinction. Le trajet se fit en voiture et il fut très convenablement logé et nourri dans les diverses étapes.

François I<sup>r</sup>, prévenu de cette arrestation, fit amener devant lui le prisonnier, dont la vue fit aussitôt sourire le roi. « C'est très bien, dit François I<sup>r</sup> aux nobles de Lyon qui avaient accompagné leur capture, votre conduite m'est une preuve que vous n'avez pas peu de sollicitude pour notre vie ; mais je n'aurais jamais soupçonné d'une méchante entreprise le bonhomme Rabelais. » Là-dessus, il congédie très gracieusement les Lyonnais confondus et retient à souper Rabelais, qui but largement à la santé du roi et à la bonne ville de Lyon.

Que cette histoire soit vraie ou fausse, il n'en subsiste pas moins le fait que le curé de Meudon manquait souvent d'argent et qu'il a dû se trouver plus d'une fois dans l'embarras. Il ne serait donc pas étonnant que cet état de gêne, qu'il eut soin de constater lui-même dans son testament, fut devenu proverbial et eût donné naissance à une des locutions les plus pittoresques de notre langue.

\* \* \*

L'origine de cette autre locution : *Coup de Jarnac*, nous est ainsi rapportée, et, si nous ne nous trompons, elle a déjà été donnée, il y a 8 ou 10 ans, dans le *Conteur* :

Le seigneur de Jarnac, gentilhomme de la cour de François I<sup>r</sup> et de Henri II, est resté célèbre par son duel avec La Châtaigneraie, dont le véritable motif n'était au fond qu'une rivalité d'influence à la cour de la duchesse d'Etampes et de Diane de Poitiers. La Châtaigneraie se permit alors contre Jarnac une grosse médisance ; le duel fut déclaré, mais François I<sup>r</sup> ne voulut point permettre le combat entre les deux adversaires, et ce fut seulement la première année du règne de Henri II qu'il put avoir lieu.

Ce duel fut entouré de tout l'appareil des anciens duels judiciaires et en présence de toute la cour. Jarnac, plus faible et moins adroit que son ennemi, s'était préparé au combat par des leçons d'un spadassin italien. Il avait appris un coup extraordinaire qu'il ne manquait jamais et qu'il porta à son adversaire en lui coupant le jarret.

Le fameux *coup de Jarnac* a dès lors passé en proverbe pour désigner, au physique ou dans tout autre ordre d'idées, un coup décisif et imprévu porté à un adversaire.

---

**Une revanche pacifique.**

Lors de la guerre de 1870, les officiers français remarquèrent que la principale nourriture des soldats prussiens était la saucisse aux pois. La saucisse aux pois ! C'était l'aliment le plus excellent, disait-on, réparateur, nourrissant et capable de tremper une excellente soupe à toute une escouade germanique. Et comme de cette époque date, en France, la manie de tout copier, l'administration militaire française s'empressa de faire des essais. On goûta à la saucisse aux pois des Prussiens. Pouah ! Le goût en était nauséabond. On innova une saucisse au riz ; c'était aigre au possible.

L'administration résolut alors de s'en rapporter à l'initiative industrielle, et la période des recherches commença. Le plus obstiné chercheur fut M. Boissonnet, le grand charcutier de la rue Rouvière, à Marseille. Après cinq années consécutives d'essais et de tâtonnements, il sortit de son laboratoire en s'écriant : *Eureka !*

Il avait trouvé en effet que la viande de bœuf et celle de cochon pouvaient fort bien s'entendre dans un boyau étranglé par les deux bouts, à la condition d'exclure le légume, qui est, de sa nature, un élément de discordre et de désunion. C'était là que résidait le vice des saucisses allemandes.

Aujourd'hui, la saucisse Boissonnet, dont il sera dorénavant beaucoup parlé, a été adoptée par le ministre de la guerre, et des livraisons considérables en ont déjà été faites pour les grandes manœuvres. Ces saucisses sont placées, au nombre de 8, dans une boîte en fer blanc, qui est soudée ensuite, et soumises à une ébullition déterminée, au bain-marie.

La saucisse Boissonnet fournit un moyen économique et rapide de préparer une bonne soupe grasse au soldat. Quant à la conservation de cet aliment en boîtes, il ne peut être mis en doute ; on en a expédié aux Indes, afin de les soumettre à une température tropicale, sans qu'il y ait subi aucune altération.

S'il est vrai que la bonne soupe fait le bon soldat, il y a dans cette récente invention une précieuse ressource pour l'armée ; et il ne déplaît point aux Français de voir leur saucisse terrasser celle d'Allemagne. C'est presque une revanche.... la revanche par la charcuterie !

